



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la citoyenneté et de la légalité**

Bureau des élections et de la réglementation générale
Affaire suivie par Alice Prévost
pref-elections@loire-atlantique.gouv.fr

Arrêté fixant l'emplacement des bureaux de vote dans le département de la Loire-Atlantique pour la période du 15 juin au 31 décembre 2024

**LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Vu le code électoral, notamment l'article R.40 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2023 instituant les bureaux de vote pour l'année 2024 ;

Vu le décret du 9 juin 2024 portant dissolution de l'assemblée nationale ;

Vu le décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'assemblée nationale ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

ARRÊTE

Article 1er : l'arrêté préfectoral du 24 août 2023 susvisé est abrogé à compter du 16 juin 2024.

Article 2 : en application des dispositions de l'article R. 40 du code électoral, l'emplacement des **1 131 bureaux de vote** du département de la Loire Atlantique est fixé, ainsi qu'il suit en annexe, pour toutes les élections susceptibles de se dérouler dans la période comprise **entre le 16 juin 2024 et le 31 décembre 2024**.

Article 3 : un périmètre géographique est affecté à chaque bureau de vote.

Article 4 : dans les communes divisées en plusieurs bureaux de vote, lorsqu'il n'aura pas été possible de définir leurs attaches avec la circonscription d'un bureau de vote, seront inscrits sur la liste électorale du 1er bureau de vote :

- les Français inscrits au registre des Français établis hors de France (article L.12 du code électoral) et les militaires de carrière ou liés par contrat (article L.13 du code électoral) qui

demandent leur inscription sur la liste électorale de l'une des communes prévues par les articles L.12 et L.13 du code électoral ;

- les marinières et les membres de leur famille selon les conditions fixées par l'article L.15 du code électoral ;

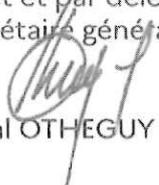
- les personnes sans domicile stable selon les conditions fixées par l'article L.15-1 du code électoral ;

Article 5 : le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique, les sous-préfets de Saint-Nazaire et de Châteaubriant-Ancenis et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les formes habituelles.

A Nantes, le 14 juin 2024

Le préfet

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Pascal OTHEGUY

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Bureaux de vote - Période du 1er janvier au 31 décembre 2024

Communes	Nombre de bureaux de vote	N° du bureau de vote (BC) : bureau centralisateur	Lieux d'implantation des bureaux de vote
Abbaretz	1	1 (BC)	Mairie, 22 rue de la Mairie
Aigrefeuille-sur-Maine	3	1 (BC)	Espace des Richardières, rue de la Chapelle
Aigrefeuille-sur-Maine		2	Espace des Richardières, rue de la Chapelle
Aigrefeuille-sur-Maine		3	Espace des Richardières, rue de la Chapelle
Ancenis-Saint-Géréon	9	1 (BC)	Mairie, place Maréchal Foch
Ancenis-Saint-Géréon		2	Les Abattoirs, 72 rue Saint-Fiacre
Ancenis-Saint-Géréon		3	Salle de la Corderie, 65 rue Alexis Carrel
Ancenis-Saint-Géréon		4	Maison du Temps Libre 1, 290 rue des Jeux Olympiques
Ancenis-Saint-Géréon		5	Croix Rouge, 97 rue du Tertre
Ancenis-Saint-Géréon		6	Maison du Temps Libre 2, 290 rue des Jeux Olympiques
Ancenis-Saint-Géréon		7	Salle du Gotha, 56 rue des Maîtres
Ancenis-Saint-Géréon		8	Salle Horizon, 187 avenue du Mortier
Ancenis-Saint-Géréon		9	Salle Arc en Ciel, 187 avenue du Mortier
Assérac	2	1 (BC)	Mairie - Salle du conseil municipal, 15 rue du Pont Bérin
Assérac		2	Ecole « Jacques Raux », 1 rue du Pont du Bois
Avessac	2	1 (BC)	Salle de la Fontaine, 7 place de l'Eglise
Avessac		2	Salle de la Fontaine, 7 place de l'Eglise
Basse-Goulaine	8	1 (BC)	Salle Paul Bouin, square de Theley
Basse-Goulaine		2	Salle Paul Bouin, square de Theley
Basse-Goulaine		3	Ecole primaire du Grignon, rue du Grignon
Basse-Goulaine		4	Ecole primaire du Grignon, rue du Grignon
Basse-Goulaine		5	Ecole de la Champagnère, accueil périscolaire des Chênes – rond point de la Champagnère
Basse-Goulaine		6	Ecole de la Champagnère, accueil périscolaire des Tilleuls – route des Landes de la Plée
Basse-Goulaine		7	Salle des Rouleaux, route des Landes de la Plée
Basse-Goulaine		8	121 rue de la Chesnaie
Batz-sur-Mer	3	1 (BC)	Salle des fêtes, rue de la Plage
Batz-sur-Mer		2	Espace Jean Fréour, rue de la Plage
Batz-sur-Mer		3	Espace Jean Fréour, rue de la Plage
Besné	3	1 (BC)	Salle de la Fontaine, 16 chemin du Stade
Besné		2	Salle de la Fontaine, 16 chemin du Stade
Besné		3	Salle de la Fontaine, 16 chemin du Stade
Blain	9	1 (BC)	Hôtel de Ville, salle des mariages, 2 rue Charles de Gaulle
Blain		2	Hôtel de Ville, salle du conseil, 2 rue Charles de Gaulle
Blain		3	Centre Henri Dunant, rue Saint-Laurent
Blain		4	Centre Henri Dunant, rue Saint-Laurent
Blain		5	Centre médico-social, 1 rue Charles de Gaulle
Blain		6	Salle municipale de Saint-Emilien, 8 rue Jean Gorin
Blain		7	Salle de la Pinsonnette, 20 rue de la Mairie, Saint Omer
Blain		8	Salle du 14 juillet, rue du 14 juillet
Blain		9	Salle Saint-Roch, 17 rue du Marché
Bouaye	7	1 (BC)	Salle Eugène Levêque, place Guillaume Ricaud
Bouaye		2	Lycée Alcide d'Orbigny, 62 place de l'Edit de Nantes
Bouaye		3	Salle du Conseil municipal, boulevard du Bois Jacques
Bouaye		4	Salle Jacqueline Auriol, place Guillaume Ricaud
Bouaye		5	Foyer Marcel Herbreteau, boulevard du Bois Jacques
Bouaye		6	Lycée Alcide d'Orbigny, 62 place de l'Edit de Nantes
Bouaye		7	Centre de Loisirs, 2 rue du Stade
Bouée	1	1 (BC)	Bâtiment accueil enfance, 1 route du Sillon
Bouguenais	15	1 (BC)	Mairie principale, Salle du conseil municipal, 1 rue de la commune de Paris 1871
Bouguenais		2	Le Patio, Salle de quartier, 6 bis rue de Beauvoir
Bouguenais		3	Le Patio, Hall, 6 bis rue de Beauvoir
Bouguenais		4	Le Patio, La chapelle, 6 bis rue de Beauvoir
Bouguenais		5	Complexe sportif Croix Jeannette, Salle Petipa, Chemin Jacques Prévert
Bouguenais		6	Maison de quartier Pierre Blanche, Salle de quartier, 1 rue du Cheval à Bascule
Bouguenais		7	Complexe sportif Croix Jeannette, Salle Duruy, Chemin Jacques Prévert
Bouguenais		8	Ecole Fougan de Mer, Salle polyvalente 1, rue Georges Guynemer
Bouguenais		9	Ecole Fougan de Mer, Salle polyvalente 2, rue Georges Guynemer
Bouguenais		10	Centre Marcet, Hall mairie annexe, 2 rue Célestin Freinet
Bouguenais		11	Centre Marcet, Hall socio-culturel, 2 rue Célestin Freinet
Bouguenais		12	Centre Marcet, Salle Plurielle, 2 rue Célestin Freinet
Bouguenais		13	Salle René Guy Cadou, Salle polyvalente, Place René Guy Cadou
Bouguenais		14	Salle des Bélians, 1 ^{er} étage, Rue Ginsheim Gustasburg
Bouguenais		15	Maison de quartier Grande Ouche, 9 rue de la Grande Ouche
Boussay	2	1 (BC)	Mairie - Salle du conseil municipal, 4 rue du Val de Sèvre
Boussay		2	Mairie - Salle du Val de Sèvre, 4 rue du Val de Sèvre
Bouvron	3	1 (BC)	Salle des sports, 23 rue Louis Guihot
Bouvron		2	Salle des sports, 23 rue Louis Guihot
Bouvron		3	Salle des sports, 23 rue Louis Guihot
Brains	2	1 (BC)	Salle du conseil municipal, 2 place de la Mairie
Brains		2	Salle des associations, 2 place de la Mairie
Campbon	3	1 (BC)	Salles de la Préverie, 6 chemin des Ecoliers
Campbon		2	Salles de la Préverie, 6 chemin des Ecoliers
Campbon		3	Salles de la Préverie, 6 chemin des Ecoliers
Carquefou	20	1 (BC)	Hôtel de ville – Rue de l'Hôtel de ville
Carquefou		2	Hôtel de ville – Rue de l'Hôtel de ville
Carquefou		3	Le Souchais 1 – Avenue de la Loire
Carquefou		4	Le Souchais 2 – Avenue de la Loire

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Bureaux de vote - Période du 1er janvier au 31 décembre 2024

Communes	Nombre de bureaux de vote	N° du bureau de vote (BC) : bureau centralisateur	Lieux d'implantation des bureaux de vote
Carquefou		5	Le Souchais 3 – Avenue de la Loire
Carquefou		6	Le Souchais 4 – Avenue de la Loire
Carquefou		7	Le Souchais 5 – Avenue de la Loire
Carquefou		8	Le Souchais 6 – Avenue de la Loire
Carquefou		9	Le Souchais 7 – Avenue de la Loire
Carquefou		10	Le Souchais 8 – Avenue de la Loire
Carquefou		11	Le Souchais 9 – Avenue de la Loire
Carquefou		12	Alella 1 – Rue Victor Hugo
Carquefou		13	Alella 2 – Rue Victor Hugo
Carquefou		14	Alella 3 – Rue Victor Hugo
Carquefou		15	Alella 4 – Rue Victor Hugo
Carquefou		16	Alella 5 – Rue Victor Hugo
Carquefou		17	Alella 6 – Rue Victor Hugo
Carquefou		18	Alella 7 – Rue Victor Hugo
Carquefou		19	Alella 8 – Rue Victor Hugo
Carquefou		20	Alella 9 – Rue Victor Hugo
Casson	2	1 (BC)	Ecole Montgolfier, 141 route de Nort sur Erdre
Casson		2	Ecole Montgolfier, 141 route de Nort sur Erdre
Château-Thébaud	2	1 (BC)	Salle du Bois de la Haie – rue des Ecoles
Château-Thébaud		2	Salle du Bois de la Haie – rue des Ecoles
Châteaubriant	6	1 (BC)	Mairie, place Ernest Bréant
Châteaubriant		2	Ecole de Beré, rue Annie Gauthier Grosdoy
Châteaubriant		3	Ecole Marcel Viaud, rue Marcel Viaud
Châteaubriant		4	Terrasses – salle du Foyer Restaurant, Place Charles de Gaulle
Châteaubriant		5	Ecole Claude Monet, rue Galilée
Châteaubriant		6	Ecole René Guy Cadou, rue des Chênes
Chaumes-en-Retz	6	1 (BC)	Mairie - Salle du conseil, 1 rue de Pornic (Arthon-en-Retz)
Chaumes-en-Retz		2	Mairie annexe de la Sicaudais, 2 place Sainte Victoire (Arthon-en-Retz)
Chaumes-en-Retz		3	Salle omnisports, rue du Stade (Arthon-en-Retz)
Chaumes-en-Retz		4	Salle omnisports, rue du Stade (Arthon-en-Retz)
Chaumes-en-Retz		5	Maison du Pays'âges, impasse des papillons (Chéméré)
Chaumes-en-Retz		6	Mairie annexe, salle des Mariages, 6 rue de Nantes (Chéméré)
Chauvé	2	1 (BC)	Salle municipale Killala, 4 place du champ de foire
Chauvé		2	Salle municipale Killala, 4 place du champ de foire
Cheix-en-Retz	1	1 (BC)	Salle du Conseil en Mairie
Clisson	6	1 (BC)	Gymnase Cacault, esplanade de Klettgau
Clisson		2	Gymnase Cacault, esplanade de Klettgau
Clisson		3	Gymnase Cacault, esplanade de Klettgau
Clisson		4	Gymnase Cacault, esplanade de Klettgau
Clisson		5	Gymnase Cacault, esplanade de Klettgau
Clisson		6	Gymnase Cacault, esplanade de Klettgau
Conquereuil	1	1 (BC)	Salle des associations, 2 rue de la mairie
Corcoué-sur-Logne	2	1 (BC)	Salle de la Bagatelle, 2 rue de la Poste
Corcoué-sur-Logne		2	Salle de motricité, école publique Odyssee, 3 rue de la Bagatelle
Cordemais	3	1 (BC)	Salle des Balances, hippodrome
Cordemais		2	Salle de l'Estuaire, hippodrome
Cordemais		3	Salle de l'Estuaire, hippodrome
Corsept	2	1 (BC)	Salle du conseil municipal, 6 rue de la mairie
Corsept		2	Salle rue des Prés, 10 rue des Prés
Couëron	17	1 (BC)	Salle l'Estuaire, rue de la Frémondrière
Couëron		2	Ecole maternelle Léon Blum, rue de la Pierre
Couëron		3	Centre de loisirs de l'Erdurière, l'Erdurière
Couëron		4	Centre Henri Normand - Salle de la Berthaudière, place des Cités
Couëron		5	Ecole Paul Bert, rue Rouget de Lisle
Couëron		6	Groupe scolaire Jean Zay, rue Jean-Claude Maisonneuve
Couëron		7	Ecole Louise Michel, rue du Professeur Jean Bernard
Couëron		8	Ecole de la Métairie, rue de Trevellec
Couëron		9	Restaurant scolaire Marcel Gouzil, bd François Blancho
Couëron		10	Groupe scolaire Jean Zay, rue Jean-Claude Maisonneuve
Couëron		11	Ecole Paul Bert, rue Rouget de Lisle
Couëron		12	Ecole de la Métairie, rue de Trevellec
Couëron		13	Centre Henri Normand - Salle de la Berthaudière, place des Cités
Couëron		14	Ecole de la Métairie, rue de Trevellec
Couëron		15	Ecole maternelle Léon Blum, rue de la Pierre
Couëron		16	Salle de la Fraternité, place de la Commune de Paris
Couëron		17	Restaurant scolaire Marcel Gouzil, bd François Blancho
Couffé	2	1 (BC)	Salle des Chênes au 2 avenue des Chênes
Couffé		2	Salle des Chênes au 2 avenue des Chênes
Crossac	2	1 (BC)	Salle du conseil municipal, 9 rue Pierre Plaisance
Crossac		2	Salle n°1 de l'espace des Grées, ruelle des Grées (derrière mairie)
Derval	3	1 (BC)	Salle des Fêtes, rue de la salle des Fêtes
Derval		2	Salle des Fêtes, rue de la salle des Fêtes
Derval		3	Salle des Fêtes, rue de la salle des Fêtes
Divatte-sur-Loire	6	1 (BC)	Groupe scolaire Robert Doisneau, rue des Acacias (La Chapelle-Basse-Mer)
Divatte-sur-Loire		2	Groupe scolaire Robert Doisneau, rue des Acacias (La Chapelle-Basse-Mer)